

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU JEUDI 1^{er} OCTOBRE 1964

PRÉSIDENTIE DE M. LE D^r LAFON, PRÉSIDENT

Présents : 34. — Excusés : 2.

Entrées d'ouvrages et de documents. — Balland (R.), *Dans la vallée de la Vézère.* (Extr. de *Science et Nature*, nov-déc. 1963.) In-8°, 8 p., ill. ; hommage de l'auteur, agrégé de l'Université et président de la Société des Amis et Naturalistes de la vallée de la Vézère à l'inauguration, le 18 avril 1963, d'une plaque commémorative de la première visite au Moustier de Lartet et Christy ;

Bouchier (J.-B.), *Relation inédite de l'ambassade que Tippoo Saheb, sultan de Mysore, délégna auprès de Sa Majesté Très Chrétienne, dans Cahiers coloniaux*, nouv. série, n° 4, avril 1949 ; joint le portrait du vicomte de Souillac, alors gouverneur général des Etablissements français au-delà du cap de Bonne-Espérance ; hommage de l'auteur ;

Art roman en Périgord. Exposition. Photos de Jacques Lagrange. Texte par Jean Secret ; in-8° obl. non paginé, s. d. (Périgueux, impr. du Centre) ; hommage de l'auteur. Les photos sont en ce moment exposées à l'Office départemental du Tourisme et méritent une visite attentive ;

A la gloire du Périgord. La décoration [extérieure] de la Salle des Fêtes de Gilbert Privat ; Périgueux, impr. Fanlac, 1964 ; in-8°, 13 p., ill. ; envoi du maître sculpteur Gilbert Privat, dont les panneaux décoratifs, d'une technique très originale, viennent d'être officiellement inaugurés ;

Roussot (Alain), *Chancelade aux lumières.* Illustrations de l'auteur ; Périgueux, P. Fanlac, 1964 ; in-8°, 61 p. ; hommage de l'auteur ;

Programme des journées théâtrales données à Monpazier en juillet 1964, par le groupe Henry Rocca ; — carte postale reproduisant le tableau de Fargis : Château-l'Évêque en 1870 ; — *Bien vivre. Dordogne.* (Extr. de la revue *Bien vivre.*) In-4° de 48 p., magnifiquement illustré par des photographes amateurs du Périgord, et publié sous les auspices du Conseil général et de l'Office du Tourisme de la Dordogne ; don de M. Jean Secret ;

Valette (J.), *Madagascar vers 1750, d'après un manuscrit anonyme ;* Tananarive, impr. Nationale, 1964 ; in-8°, 50 p. ; hommage de l'auteur.

M. le Président exprime aux donateurs les remerciements de la Société.

Revue bibliographique. — Rien ne concerne le Périgord dans les quelques publications reçues en dehors du compte rendu donné par *Vieilles maisons françaises*, octobre 1964, de l'excursion du Comité Périgord de cette association, le 8 août dernier, dans la vallée de la Vézère.

Sont signalés par M. Jean Secret l'ouvrage de Raymond Chevalier, *L'avion à la découverte du passé*, Paris, Fayard, 1964, et dans *Le Jardin des Arts* d'octobre, l'étude de Michel Nault sur *La réorganisation de la recherche archéolo-*

gique en France; Tous ses aspects scientifiques et administratifs sont successivement envisagés.

Congrès archéologique. — Le premier congrès historique Provence-Ligurie, organisé par la Fédération historique de Provence et l'Institut international d'Etudes Ligures, se tiendra à Bordighera-Vintimille du 3 au 5 octobre.

Excursion archéologique. — M. le Président fait un bref compte rendu de l'excursion de la Société à la Madeleine et aux Eyzies, à l'occasion du centenaire de la préhistoire en Périgord; sa réussite a été complète. Des remerciements sont adressés à M^{me} de Villepin, à M. E. Peyrony, conservateur du Musée des Eyzies, et à MM. Secret et Roussot, guides aussi compétents que disert.

Communications. — M. le Secrétaire général donne lecture de la note qu'il a adressée M. Degorce sur le dolmen dit la Pierre-Plantade, à Saint-Méard-de-Gurçon; on la verra dans le *Bulletin*.

Les communes de Saint-Cernin-de-Labarde, de Monsaguel et de Sadillac ont fait l'objet de courtes monographies de la part de M. Bernicot; elles pourront être utilement insérées au *Bulletin*.

Notre aimable correspondant a joint à cet envoi la photographie du dolmen de Campguilhem, à Faux; quoique que renversé, il est encore assez bien conservé mais devrait être dégagé de la terre amassée autour.

M. Jean Secret reparle des « sarcophages » qui se trouvent près de la source de l'Enéa à Saint-Vincent-le-Paluel¹. Un croquis du à M. Vacherot, indique pour l'un d'eux 1 m. 88 de long, 0 m. 34 de haut, 0 m. 07 d'épaisseur; sa forme est un ovale allongé, tranché droit à ses extrémités, et mesurant 0 m. 38 à la tête et 0 m. 27 aux pieds.

M. Jean Secret a placé sur le bureau un petit chapiteau roman, provenant du mur d'une grange démolie entre Fruchaudière et Parlière, dans la commune de La Chapelle-Montmoreau.

Faite d'un bloc de pierre calcaire très friable, l'œuvre comporte tailloir, corbeille et le départ d'une astragale; quatre têtes d'hommes, encadrés de lourds cheveux, sont sculptés aux angles.

On ne voit guère de quelle église peut provenir cette épave.

On va construire au Bugue, dit M. le Vice-président, un gros immeuble à destination d'hôtel de tourisme, là où s'élevaient l'hôtel de France et les bâtiments qui se succèdent jusqu'au moulin. Le couvent de femmes se trouvait sur cet emplacement; ce qui en subsiste en sous-sol pourra donc être examiné d'assez près durant la démolition de cet îlot. C'est ainsi que dans les caves de l'hôtel de France ont pu être repérés des vestiges de la chapelle des religieuses, entre autres des traces de fresques du xvii^e siècle, très probablement, dont M. Laffille a communiqué une diapositive à M. Jean Secret.

M. Jean Secret annonce la remise sur pied du calvaire de Nanthiat qui avait été mis à mal par des nomades de passage; de même a été sauvé, par M. le vicaire de Thiviers, le groupe des Saintes femmes ornant le pied de la croix de Beausolcil (sur Sarlande).

M. Jacques Lagrange s'est rendu à Fossemagne; sur l'emplacement de la motte de Martillac, récemment rasée au sol, le propriétaire du fonds a ramassé un fer de lance et un éperon; le terrain reste jonché de tessons de poterie et de nombreux silex à l'état d'éclats ou d'outils, dont notre collègue montre quelques spécimens. Ce qui prouverait que cette motte, réputée « féodale », remonterait bien à l'époque néolithique.

1. Voir le *Bull. de la Soc.*, t. XXXV, 1908, p. 410-416.

M. le Dr André Cheynier, qui vient d'exhumer de ses fouilles du Peyrat, près La Bachellerie, un squelette humain d'époque azilienne, fait projeter sur l'écran les diapositives prises au cours des travaux minutieux de l'enlèvement et commente, dans toutes ses phases, cette découverte importante; le projecteur a été aimablement prêté par M. Jacques Lagrange que nous remercions.

M. Pierre Aublanc a vu la première édition des *Essais* de Montaigne (1580, 2 vol., proposée à 25.000 francs dans le dernier catalogue de la librairie Loewy.

Il donne lecture d'une lettre qu'Antoine de Thonnens écrivait de Valparaiso, le 3 mai 1861, à un ami périgourdin; le « conquistador » des Araucans et des Patagons fait état des difficultés qu'il rencontre au Chili et sollicite des fonds pour son retour en France. Ce texte est inédit.

M. le Dr Lafon poursuit ses recherches sur la topographie ancienne de Périgueux en traitant successivement du lieu dit « Folors », à Campniac, et d'un prétendu *monasterium* de Saint-Etienne de la Cité.

Admissions. — M. le comte Henri de Commarque, château de la Bourlie, Urvil; présenté par MM. Secret et Manhès;

M. Pierre Laurent, collaborateur technique au C.N.R.S., 158, boulevard Franklin-Roosevelt, Bordeaux; présenté par M^{me} de Sonnevill-Bordes et M. Alain Roussot;

M. Jacques Rivière, 1, boulevard Théophile-Sueur, Rosny-sous-Bois (Seine); présenté par MM. H. Delage et Borias;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

M. Robert Burg, 30, rue Saint-Augustin, Paris-II^e;

M. Chambareaud, 2, rue de Romainville, Les Lilas (Seine);

sont inscrits au nombre des membres adhérents.

Le Secrétaire général:

G. LAVERGNE.

Le Président:

Dr Ch. LAFON.

SEANCE DU JEUDI 5 NOVEMBRE 1964

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr LAFON, PRÉSIDENT

Présents: 29. — Excusés: 3.

Nécrologie. — M. Gabriel Sourie, — le Dr Charles Pouyaud, qui appartenait à la Société depuis 1912; il aura été, sa vie durant, l'animateur du bureau de bienfaisance, actuellement bureau d'aide sociale de Périgueux.

Remerciements. — Le comte H. de Commarque, M. Laurent.

Entrées d'ouvrages et de documents. — *Chthonia*, n° 3, 1964, Barcelone, éd. Herder; presque entièrement consacré aux souterrains-refuges; hommage de l'éditeur;

Robert (Maurice) et un groupe de collaborateurs, *Vanniers et bannière du Limousin et de la Marche. Du temps passé au temps présent*; éd. de la Société d'Ethnographie du Limousin, de la Marche et des régions voisines, Limoges, 1964; in-8°, 195 p., ill.; hommage de M. Robert.

Cet ouvrage constitue une véritable encyclopédie d'un des métiers traditionnels des pays limousins et marchais; les procédés de fabrication, les matériaux employés, l'outillage, au stade familial, artisanal ou semi-industriel, tous les dictons et les coutumes se rapportant à cette activité restée prospère, malgré les produits de remplacement qui la concurrencent aujourd'hui, ont trouvé leur place dans cette remarquable et très originale enquête; l'industrie de la vannerie dans le département de la Dordogne n'y a pas été oubliée.

Le Médoc: Histoire, Art, Economie (Fédération historique du Sud-Ouest. Actes du XVI^e Congrès d'études régionales tenu en Médoc les 18 et 19 mai 1963. Bordeaux, Bière, 1964; in-8°, 254 p., ill. et cartes; envoi de la Fédération;

Grille de « fenestrou » d'une maison sise à Périgueux, 7, rue Lanmary photo 9 x 12 de M^{lle} Desbarats; hommage de l'auteur.

M. le Président exprime aux divers donateurs les remerciements de la Société.

Revue bibliographique. — M. Jean Leydier fait dans le *Périgourdin de Bordeaux*, septembre-octobre 1964, l'historique de la Libération à Bergerac; celui du château de Neuvic, dû à M. Géraud Lavergne, commence à paraître dans *Notre Bulletin*, journal des Usines Marbot et C^e (n° du 23 octobre).

Périgord-Actualités, du 3 octobre, a publié une lettre de M. Roger de Laurière dans laquelle notre distingué collègue revendique le titre de pionnier dans la recherche et les découvertes préhistoriques effectuées à Domme et notamment à la grotte de La Martine, depuis 1960.

M. Jean Château, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, vient de publier, *Montaigne psychologue et pédagogue*, Paris, Vrin 1964; in-8°, 285 p. (Signalé par M. J. Saint-Martin.)

L'Information Archéologique, septembre-octobre 1964, donne le résumé d'une conférence faite à la Société des Antiquités Nationales par M. Hatt, professeur à l'Université de Strasbourg: Nouvelles hypothèses et recherches nouvelles sur la religion gauloise.

Une maison d'éditions d'Amsterdam a mené à bien la réimpression des années 1951-1962 de la *Revue des Etudes anciennes*; elle prépare celle des quarante-deux premiers volumes de ce précieux périodique devenu introuvable.

Les Editions de l'Accueil, à Paris, annoncent, en deux tomes richement illustrés, le *Dictionnaire archéologique des Techniques* (160 francs).

Communications. — M. Bernicot a adressé au Secrétaire général la monographie illustrée de Moumadalès et des notes sur la commune de Limeuil.

M. Joseph Saint-Martin, que sa santé oblige à quelques ménagements, s'est attaché à faire un dépouillement complet des *Décisions sommaires du Palais*, de Lapeyrière, et d'autres recueils analogues de jurisprudence du Parlement de Bordeaux; son but étant de relever dans ces in-folios poudreux toutes les mentions d'arrêts civils ou criminels qui concernent des familles du Périgord; il a remis sa copie au Secrétaire général qui la considère comme des plus intéressante.

M. le Président félicite notre collègue et lui adresse des vœux de complet rétablissement.

M^{lle} Desbarats dépose sur le bureau la photographie d'un grillage ancien en façade d'une maison de la rue Lanmary (voir aux *Entrées*).

M. Marcel Secondat fait part à l'assemblée des très curieux renseignements qu'il a trouvés dans des titres venus en sa possession au sujet du Petit-Marzac, à Tursac. On se rappelle que les ruines du château de ce nom ont fait l'objet d'une visite de la Société, au cours de l'excursion de septembre.

Notre collègue fait nettement la preuve que la dénomination de la Madeleine qu'on trouve pour la première fois sur la carte de Belleyrne, est donc assez récente et que de toute ancienneté l'endroit s'appelait le Petit-Marzac.

Un acte judiciaire de janvier 1632 relate les circonstances de la détention « par prison empruntée », dans les cachots du Petit-Marzac, d'un nommé Jean Massias, accusé d'être un sorcier. Le seigneur du lieu, François de Beynac, rendit la liberté au prisonnier trois jours plus tard.

M. Secondat fournit ensuite d'autres détails sur les hameaux voisins du Petit-Marzac : Boulou-Haut et Bas, la Goudélie, la Rousteyrie. A la Goudélie on trouve au XVIII^e siècle la famille Laborderie-Boulou dont l'un des derniers représentants, membre de la Société, est décédé l'an dernier.

M. le Trésorier dit qu'il a déjà reçu quelques souscriptions à l'ouvrage du Centenaire de la Préhistoire, en cours d'impression à l'imprimerie Fanlac. A son appel, plusieurs membres présents à la réunion viendront, en fin de séance, verser leur obole : qu'ils en soient remerciés.

A une question de M. Secondat, relative du don gracieux de quelques tirages à part aux auteurs qui ont collaboré à ce volume, M. le Secrétaire général répond que, vu les gros frais engagés par la Société, les tirages à part resteront à la charge de chacun des intéressés.

Admissions. — M. Jean Noël Cubélier de Beynac, château de Lécussan, par Layrac (Lot-et-Garonne) ; présenté par MM. Lavergne et Secondat ;

M^{me} Hélène Gagnerie, 13, route de Bergerac, Périgueux ; présentée par M^{me} Marsac et M^{lle} Aymard ;

M^{me} Sadouillet-Perrin, la Grange des Pères, Saint-Cyprien ; présentée par MM. Becquart et Secret ;

sont élus membres de la Société historique et archéologique du Périgord.

M. Alain Ribadeau-Dumas, 89, rue Combe-des-Dames, Périgueux, est réintégré, sur sa demande, au nombre des membres titulaires.

M. Jean-François Freyssingas, 103, boulevard Malesherbes, Paris-8^e, est inscrit comme membre adhérent.

Le Secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président,

D^r CH. LAFON.

SEANCE DU JEUDI 9 DECEMBRE 1964

PRÉSIDENCE DE M. LE D^r LAFON, PRÉSIDENT

Présents : 24. — Excusés : 2.

Remerciements. — M^{me} Sadouillet-Perrin, M. Cubélier de Beynac.

Entrées d'ouvrages et de documents. — Lettre du comte de Périgord à M. de Pressac, recommandant son fils pour une place à l'école militaire de Sorèze (Paris, 28 juillet 1785) ; reproduction photographique au format exact, offerte par M^{lle} Pellissier ; le chevalier de Pressac était seigneur de Lamaud (Charente), par sa femme, Anne de Morel, fille de Jean-Charles et de Marie-Anne de Belcier de Mathecoulon ; ayant émigré en 1792, il périt à Quiberon, dans les rangs de l'armée des princes ; quant à son fils, la Révolution l'empêcha d'entrer à l'école militaire ;

Sadouillet-Perrin (A.), *Saint-Cyprien, sa plaine, ses coteaux*. Périgueux, P. Fanlac, 1964, in-8°, 69 p., 4 pl. hors-texte (photos de R. Delmas) ; hommage de l'auteur ;

Balout (L.), *Voyage de l'abbé Breuil en France, en Europe, à travers le monde (1897-1957)*. (Extr. de *Libyca*, t. XI, 1963.) In-8°, 31 p., ill. ; hommage de l'auteur, l'éminent professeur au Muséum d'Histoire naturelle, qui ne manque pas de rappeler la place considérable qu'occupe le Périgord dans les pérégrinations scientifiques du Maître ;

Périgord Actualités, des 26 septembre et 28 novembre 1964 et les 3 numéros parus de *La Voix des Jeunes*, revue littéraire, artistique et humoristique hebdomadaire du Périgord (13, 20 et 27 mars 1964) ; don de M. Jean Lassaigue ;

Vues d'un escalier XVII^e siècle au n° 29, rue Taillefer, à Périgueux : 5 photos 13 × 18 de M^{lle} Desbarats ; don de l'auteur.

M. le Président exprime aux donateurs les remerciements de la Société.

Revue bibliographique. — *Le Bulletin monumental*, fasc. 2 de 1964, donne les comptes rendus du grand ouvrage de P. Deschamps à M. Thibout, *La peinture murale en France au début de l'époque gothique (1180-1380)* ; Paris, Centre National de la Recherche scientifique, 1963 ; in-fol. ; ainsi que les deux volumes de la Collection « Résurrection du Passé », *Le château-fort et la vie du Moyen-Age*, par Jacques Levrone, et *Les pèlerins du Moyen-Age, les hommes, les chemins, les sanctuaires*, par Raymond Oursel.

Au tome XCI du *Bulletin de la Société archéologique du Limousin* (1964) ont paru d'importants travaux tels que *Voies romaines de la Haute-Vienne* (suite), *Les acquéreurs des biens ecclésiastiques vendus dans les diocèses de Limoges et de Bourges sous les règnes de Charles IX et Henri III, Charrues et labours en Limousin à la fin du XIX^e siècle*. A la séance du 17 décembre 1963, M. Antoine Perrier a communiqué une lettre écrite par Guillaume Thuillier, prêtre interdit, datée de la maison d'arrêt de Limoges, qui raconte qu'étant vicaire-régent à Lanouaille, il fit acclamer la victoire d'Isly dans une assemblée que présidait le gendre de Bugeaud, M. Gasson. Pour faire au vainqueur un accueil enthousiaste, Thuillier obtint le concours de la musique du 13^e chasseurs de Limoges et se fit l'interprète à l'arrivée du maréchal des sentiments d'une population immense échelonnée sur son passage. « Le lendemain poursuit la lettre, avant le jour, j'étais honoré de la visite du grand homme et le soir, au milieu de nombreux convives, j'étais heureux de lui entendre dire : « Je ferais bien nommer notre bon abbé évêque d'Alger, mais je le connais assez pour croire qu'il s'y ruinerait comme l'autre ». Je lui répondais : « Maréchal, je n'ai d'autre ambition que celle de devenir aumônier de votre colonne d'expédition et de me retirer avec vous curé de Lanouaille... ».

Si Thuillier alla en Algérie, ce fut comme interné politique, par arrêté du ministre de l'Intérieur, du 16 mars 1858, mais il n'y resta que quatre mois.

Dans *Le Périgourdin de Bordeaux*, novembre 1964, il est fait mention des noces de diamant sacerdotales de l'abbé Julien (Georges Rocal) célébrées récemment à Augignac ; de Claude Seignolle, enfant de Périgueux, qui vient de publier *les Évangiles du Diable* et de la plaquette sur *Le château de Jumilhac-le-Grand* due à Géraud Lavergne (Thiviers, Virmondeix, 1964 ; in-8°, 38 p., ill.).

On annonce : *Guyenne*, une histoire de cette province par Robert Martrinchard, président de la Société « Les Amis de Brantôme », illustrée de soixante-dix de ses dessins originaux ; en souscription chez l'auteur, 5, rue Plin-Parmentier, Libourne, au prix de 25 ou de 35 francs l'exemplaire.

Communications. — M. le Secrétaire général entretient l'assemblée de la

réorganisation administrative du Service des Fouilles, telle que l'ont fixée les décrets des 29 janvier, 23 avril et 5 août 1964. Les Services de l'Administration centrale (Bureau des Fouilles et Antiquités, avec quatre sections), le Conseil supérieur de la Recherche archéologique, avec deux sections, l'une des Antiquités préhistoriques, et l'autre des Antiquités historiques; enfin les Circonscriptions régionales des Antiquités, dont le nombre et les limites seront prochainement adaptés aux nouvelles régions administratives, constituent l'armature de la réforme.

En fonction de ces dispositions et en contre-partie des moyens mis en œuvre par l'Etat en faveur des recherches, les archéologues seront amenés à adapter leurs propres activités et à se soumettre à certains impératifs pour assurer le fonctionnement de la nouvelle réglementation élaborée par le Ministère d'Etat chargé des Affaires culturelles. (Partie de ces textes, parus au *Journal officiel*, a été aimablement fournie à la Société par M. Bernicot.)

Lecture est faite d'un rapport par MM. Pataki, Brousse et Bellonic, sur la découverte d'une grotte au lieu dit la Salle de Thounisson commune de Nadaillac, chez M. Veyssier. La descente dans cette cavité et son exploration ont amené la découverte des restes humains ou animaux, mêlés à du charbon de bois. D'après le Dr A. Cheynier, le crâne brisé est celui d'un individu femelle hyper-dolichocephale, nordique ou méditerranéen; la mâchoire inférieure manque.

Le Secrétaire général a reçu de M. Bernicot une monographie sur la commune de Faux; dans ce travail, les archives conservées à la mairie ont été largement mises à contribution.

Notre collègue M. Vantier a créé à Eymet, avec quelques amis, un groupe d'études locales qui s'attache à constituer un petit musée, notamment d'objets préhistoriques ou se rattachant au folklore. Cette initiative méritait d'être signalée ici.

M^{me} Sadouillet-Perrin dont la plaquette sur *Saint-Cyprien* est signalée aux Entrées, a adressé au Secrétaire général le projet de cahier de doléances de la ville de Saint-Cyprien en 1789; ce texte lui a été aimablement confié par M^{lle} de Carbonnier de Marzac.

M. Jean Secret annonce la constitution d'une société des Amis de l'église de Reillac, son but sera d'assurer la sauvegarde de ce charmant édifice roman de la commune de Champniers, mais n'est-il pas trop tard pour y réussir?

Une Vierge à l'enfant vient encore de disparaître de l'église d'Eyvigues. Un crédit permettra désormais de fixer les statuette sur les rétables et de rendre ainsi leur soustraction moins facile.

M. le Vice-président revient, plan en mains, sur l'emplacement probable de la chapelle des bénédictines du Bugue où fut trouvé dernièrement un reste de peinture. Cet édifice devait être couvert d'un dôme, ce qui expliquerait que l'hôtel de France, dont la démolition se poursuit, se soit jadis appelé l'hôtel du Dôme.

Dans l'ouvrage *Terre Sainte romane*, de M. Pierre Deschamps (collection *Zodiaque*), M. Secret a été frappé par les analogies qui apparaissent entre les châteaux-forts de la Dordogne et ceux « d'outre-mer ». Il ne manque pas non plus de ressemblances entre les églises romanes de Jérusalem et les nôtres. Sainte-Anne, par exemple, (vers 1144) présente à la croisée du transept une coupole sur pendentifs identique à celles de nos églises périgourdines. N'est-il pas curieux aussi de retrouver les godrons comme élément décoratif, à la fois à la basilique du Saint-Sépulchre et au portail de l'église de Champagne?

La chapelle des « Mirepoises » à Sarlat a été détruite récemment par un

incendie. M. Jean Secret en a pris prétexte pour rédiger un historique de cette congrégation qui n'est autre que celle des Dames de la Foi. On les trouve, dès 1670, installées à Périgueux, Bergerac, Lisle, Brantôme, Saint-Astier, Belvès et Beaumont et chacune de ces petites communautés fait l'objet d'une note de notre vice-président. Ce travail paraîtra dans le *Bulletin*.

M. et M^{me} Ponceau ont relevé sur le donjon du château de Narbonne, commune de Saint-Just, une inscription bilingue (français et latin) de 1601 qui fournit la date de construction, les noms des seigneurs et leurs armoiries.

Les photographies prises par nos actifs collègues permettent de juger des beaux restes de ce petit repaire noble.

En marge du cinquantenaire de la bataille de la Marne, M. Jean Lassaigue a écrit, pour *Périgord-Actualités*, un article où il exalte la mémoire du péri-gourdin Goerges Girard, docteur ès-lettres, bibliothécaire du Ministère des Affaires étrangères et soldat de 2^e classe au 78^e R.I., depuis la mobilisation jusqu'à l'armistice.

Non content d'avoir eu au feu la plus intrépide conduite, Girard écrivit au retour du front deux livres de guerre qui comptent parmi les plus étonnants et les plus véridiques: *Boîte de Singe* et *Les Vainqueurs* (à la N.R.F.). C'est Girard aussi qui a préfacé *Le Chemin des Croix*, du colonel Campagne, sur la demande même de l'auteur. Victime de l'affreuse tragédie du château d'Escoire, sur laquelle plane encore le mystère, Georges Girard a appartenu longtemps à la Société historique et archéologique du Périgord.

M. Lassaigue offre à notre bibliothèque les trois seuls numéros parus de *La Voix des Jeunes* (13, 20 et 21 mars 1904).

Cet hebdomadaire de quatre pages était tiré sur pierre lithographique chez l'imprimeur Ronteix. Il avait pour directeur Ludovic Latreille et pour administrateur René Egobichon, et se voulait « littéraire, artistique et humoristique ». Tous ses rédacteurs, cachés sous des pseudonymes, étaient des élèves du lycée de Périgueux, et le professeur Thauziès (Max Ellyan en littérature) les avait présentés au public périgourdin (*Périgord-Actualités* du 28 novembre 1964).

M^{lle} Desbarats décrit le bel escalier de pierre à rampe en fer forgé caché dans l'immeuble n° 29 de la rue Taillefer; elle fait circuler les photos qu'elle a prises à l'appui de sa description.

Le D^r Lafon commence la lecture d'un travail relatif à la barbacane du pont de Tournepiche.

Admission. — M^{me} P. des Bonillons, décoratrice, à « Petites Fontaines », les Lèches; présentée par MM. Dedin-Lasportas et Monnet,

est élue membre titulaire de la Société historique et archéologique du Périgord.

M^{lle} S. de La Rouverade, à Raffailac, Badefols-d'Aus, est inscrite au nombre des membres adhérents.

Le Secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président,

D^r Ch. LAFON.

PRESENCES AUX REUNIONS

M^{mes} P. Aublant (3), Bastid (2), Baylac (1), Desmaretz-Fath (1), Fellonneau (3), Gagnerie (1), Marsac (3), Médus (3), Noyre (1), de Petenti-Nulli (1), Plazanet (2), Ponceau (2), la Classe de Saint-Périer (1), Villepontoux (3);

M^{lles} Barnier (3), Desbarats (3), Favard (3), Lambert (1), Valat (1);

M. Albié (1), Ardillier (3), P. Aublant (3), Baylac (1), Becquart (1), Belanger (1), Barias (2), Bouchereau (1), le D^r Cheynier (1), Donzeau (1), Higounet (1), Jouanel (3), le D^r Lafon (3), J. Lagrange (1), J. Lassaigue (2), G. Lavergne (3), le D^r Maleville (1), Maligne (2), Monnet (2), Noyre (1), de Petenti-Nulli (1), Pinard (1), Plazanet (1), Ponceau (1), Prat (1), Secondat (1), Secret (1), Soubeyran (1).

Excusés: M^{ms} de Saint-Périer (2), MM. Becquart (1), Coq (1), Lassaigue (1), Saint-Martin (1), Secret (1).

NOS EXCURSIONS EN 1964

Celle du 7 juin comportait, dans la matinée, la visite du château de la Roque, près Meyrals, et celle de l'église de Saint-Cyprien. Depuis sa seconde excursion (juillet 1885), la Société n'était pas retournée dans ces deux endroits. Le pittoresque repaire des Beaumont-Beynac appartient maintenant à de nouveaux venus dans le pays, M. et M^{me} Brousse, qui réservèrent à leurs hôtes le plus aimable accueil. Dans son exposé, M. Jean Secret insista fort justement sur les fresques de la petite chapelle seigneuriale, dont le caractère artistique est aujourd'hui consacré. En 1885, le château ne montrait pas sans fierté des tableaux de maîtres, et notamment des portraits de famille¹; au cours de ces dernières années, ils ont été regrettamment dispersés ou vendus.

Ce fut encore notre vice-président qui présenta, après un mot de bienvenue de M. le curé-doyen, l'église de Saint-Cyprien et son important mobilier (chaire du xviii^e, rétables de boiserie, statues des saints Cyprien et Augustin, reliquaire du cœur de Mgr Christophe de Beaumont)²; à l'extérieur, l'édifice était en cours de réparation. La majeure partie des anciens bâtiments monastiques attenant à l'église est devenue, comme on sait, un magasin des tabacs; grâce à la bienveillante autorisation du directeur, il a été possible, cette fois, de jeter un coup d'œil sur les salles voûtées du rez-de-chaussée, et çà et là, sur des « témoins » conservés lors des transformations du siècle dernier.

On choisit, pour rejoindre le car, les ruelles qui dévalent de la butte de l'église vers le centre de la bourgade. On y compte encore d'anciennes demeures qui laissent entrevoir ce que fut ce quartier au xviii^e siècle³; partout ailleurs l'habitat se modernise à outrance.

Avant de s'asseoir à l'excellente table du restaurant « l'Escalade », la Société avait assisté, en l'église de Siorac-en-Périgord, à la messe dominicale. A la sortie, elle eut l'agréable surprise de se

1. *Bull. de la Soc. h. et a. du Périgord*, t. XII, p. 386 et LXXVII, p. 132.

2. *Id.*, p. 385.

3. Notre collègue M^{me} A. Sadouillet-Perrin vient d'évoquer le passé de ce chef-lieu de canton, depuis les temps mérovingiens, dans *Saint-Cyprien, sa plaine, ses cotaux*, Périgueux, Faillac, 1964, in-8°, 70 p., ill.

voir invitée par M. le Curé, l'abbé Marchadou, et M. le Président du Syndicat d'Initiative, à prendre l'apéritif sous les ombrages de l'avenue de la Gare.

Au programme de l'après-midi figuraient le bourg d'Urval, l'église de Saint-Avit-Sénieur et la bastide de Molières.

Déjà en juin 1935, la Société avait pris contact avec Urval⁴. Le charme de ce frais vallon du Périgord noir où rien, depuis, n'est venu jeter une note discordante fut unanimement goûté. Une réception des plus chaleureuse avait été préparée à ses collègues par le maire de la commune, l'éminent cinéaste M. Léon Poirier, qui se montra un guide incomparable au cours de la visite du village dont il s'est instauré le mainteneur vigilant. Laissons-lui la parole :



Les excursionnistes autour de M. Léon Poirier

« Entre un gué de la Dordogne, au carrefour de deux vallons menant l'un à la place forte de Belvès, l'autre au camp retranché anglais de Monpazier à travers la forêt de la Bessède, le petit sanctuaire roman d'Urval flanqué d'une tour fortifiée pendant la guerre de Cent ans devait, au XIV^e siècle, devenir tout naturellement le donjon protecteur autour duquel les habitants bâtirent leurs maisons en agglomération compacte pour chercher protection contre les pillards à l'affût des voyageurs ou bien des pèlerins se rendant à l'abbaye de Cadouin.

⁴ *Bull. de la Soc. h. et a. du Périgord*, t. LXII, p. 233-235.

» Il semble donc que l'on puisse faire remonter à ce moment le début de la vie communautaire et paroissiale d'Urval. D'ailleurs la remarquable restauration du si typique four banal, achevée il y a deux ans sous la direction de M. Jean Meunier, architecte des Bâtiments historiques, a permis de constater que la construction en remontait à cette époque. Ce four et le moulin également banal témoignent d'une organisation paroissiale autonome n'ayant allégeance envers aucune châtellenie.

» C'est au XVIII^e siècle, sous l'impulsion de l'abbé Lintilhac, curé riche et entreprenant, que le bourg d'Urval commença de prendre l'aspect qu'il a encore aujourd'hui, par la démolition du vieux presbytère accolé contre la face nord de l'église sur laquelle sa trace est encore visible, et son remplacement en 1763 par la belle demeure où l'on peut admirer une cheminée et une fontaine de pierre sculptée tout à fait remarquables.



Le four banal restauré.



Urval

Fontaine XVIII^e au presbytère.

» Le vieux bourg d'Urval est un des rares sites qui conservent encore intacts l'atmosphère et le décor de la vie rurale du Périgord noir. Un anachronisme cependant: en 1853, l'intérieur de l'église a été plâtré dans la pieuse mais maladroite intention de la mettre au goût du jour. Il faut souhaiter que le budget des Monuments historiques qui a déjà contribué à la restauration du four banal

puisse cette fois encore aider les amis d'Urvai à redonner au petit sanctuaire roman la couleur de ses pierres, la sobriété de son architecture et à remettre dans le chœur le beau rétable de bois polychrome de la fin du xvii^e siècle actuellement relégué dans un coin et que M. Jean Secret vient de faire inscrire à l'inventaire des objets mobiliers historiques de la Dordogne. »

Saint-Avit-Sénieur recevait pour la troisième fois la Société archéologique (octobre 1890 et juin 1935) ⁵. En l'absence, fort regrettée, de notre collègue M. Fille, qui dirige actuellement le chantier de fouilles ouvert sur l'emplacement de l'ancien cloître, transformé en cimetière, la visite se réduisit à celle de l'église. Mais c'est encore un assez gros morceau pour l'estimer suffisant.

Comme le fit voir très objectivement M. Jean Secret, cet édifice considérable, et plutôt malmené au cours des huit siècles et demi qui nous séparent de l'époque où il fut consacré, pose toujours aux archéologues de sérieux problèmes, en particulier quant à son mode de voûtement primitif. M. Lavergne ajouta quelques mots sur les inscriptions lapidaires dont cette église est riche, mais, jusqu'ici elles ont été imparfaitement transcrites ou laissées de côté, elles courent les risques les plus sérieux de dégradation. Il reste en somme un très gros effort à fournir pour doter la collégiale de Saint-Avit d'une monographie digne de son importance dans la chronologie des églises romanes du Périgord.

Le petit bourg de Molières, quasi inhabité actuellement, constituait la dernière étape de la randonnée. Cette ancienne bastide de fondation anglaise (règne d'Edouard I^{er}) a conservé son église gothique à une seule nef, très largement restaurée, un élément de « cornières » à fenêtres géminées et un curieux fort du xiii^e siècle, qui servit également de prison, dans une enceinte quadrangulaire ⁶.

*
**

L'excursion du 22 septembre visait avant tout à associer la Société historique et archéologique aux diverses manifestations officiellement prévues pour commémorer le centenaire de la Préhistoire en Périgord.

Aussi avait-on choisi comme « tête » d'itinéraire le site classique de la Madeleine qui a donné son nom à l'une des époques les plus brillantes du Paléolithique: le Magdalénien.

5. *Bull. de la Soc. h. et a. du Périgord*, t. XVII, p. 475-478 et t. LXII, p. 243-247.

6. *Id.*, t. LXXXIII, p. 31. — D'une façon générale la documentation historique concernant la région visitée a été renouvelée et enrichie par J.-M. MAUBOUQUET: *Le Périgord méridional, des origines à l'an 1370*; — *Sarlut et le Périgord méridional*, t. II (1370-1459); — t. III (1453-1547).

C'est à ces volumes qu'il faut d'abord se reporter.

On se rendit donc par les Eyzies au Petit-Marzac, commune de Tursac, où la propriétaire, M^{me} de Villepin, nous fit les honneurs de son domaine à la fois sylvestre et pastoral. Tandis qu'un groupe guidé par M. Jean Secret se portait à travers bois à la découverte des restes du château de la Madeleine et de sa chapelle gothique, les « préhistoriens » de la caravane, à la suite d'Alain Roussot, prirent le sentier scabreux qui mène à l'abri sous roche fouillé par Lartet et Christy en 1863 et, postérieurement, par le D^r Capitan et D. Peyrony ⁷. Il n'est guère de site qui ait, comme la Madeleine, conservé, dans son cadre de hautes falaises rocheuses aux polychromies surprenantes, son caractère pourrait-on dire, de lieu sacré, au voisinage immédiat de la Vézère, dont, en face, le romantique château de Marzac surveille la boucle.

De retour aux Eyzies, la Société visita sous la conduite du distingué conservateur, inspecteur des Monuments historiques, M. Elie Peyrony, la salle du Musée national spécialement aménagée à l'occasion du centenaire des découvertes de Lartet et Christy dans la vallée de la Vézère: du point de vue esthétique comme du point de vue éducatif, on peut considérer cette présentation comme un modèle.

Au vallon de Gorge-d'Enfer, où l'on se rendit ensuite, M. Alain Roussot rappela que Lartet avait d'abord fouillé l'abri qui porte son nom, sous l'immense corniche rocheuse empanachée de ramures, et M. Peyrony commenta l'abri voisin du Poisson, sans oublier de conter la mésaventure qui faillit arriver au magnifique saumon mâle sculpté en bas-relief sur le plafond de pierre tendre ⁸.

A 18 heures 15, la Société était reçue à la Mairie des Eyzies. Un vin d'honneur lui était offert par l'Office départemental de Tourisme et la Municipalité. Aux souhaits de bienvenue exprimés par le maire, M. Dufour, M. le D^r Lafon répondit en levant son verre à la prospérité et au renom, toujours plus grands, de la Capitale de la Préhistoire.

G. L.

(Clichés H. Barriant,

Le Buisson.)

7. D^r CAPITAN et D. PEYRONY, *La Madeleine. Son gisement, ses industries, ses œuvres d'art*. (Publ. de l'Inst. internat. d'Anthropologie, n^o 2, 1928.)

8. Il était prêt à partir pour l'Allemagne quand l'insistance de M. Beauvais, préfet de la Dordogne, auprès du Ministère, obtint un veto absolu de Paris.

RECHERCHES SUR LA TOPOGRAPHIE ANCIENNE DE PÉRIGUEUX

V. — LES TERRIÈRES ET L'ÉGLISE CHARLES

Au XVII^e siècle, les six compagnies bourgeoises de la ville — une par quartier — prenaient les armes et allaient attendre aux limites de la juridiction les hauts personnages, qui honoraient Périgueux de leur visite. Après des salves d'honneur, le sieur Dartensec, qui commandait ces compagnies, haranguait le nouveau venu et toute la troupe l'escortait ensuite jusqu'à la porte de Taillefer, où les maire et consuls les recevaient; nouvelle harangue, etc...

Ce fut ainsi qu'en 1649, le maréchal de La Meilleraye, venant de Confolens par Nontron, fut reçu aux Terrières. En 1657 ce fut le prince de Condé arrivant par le pont de la Beaumont. En 1678 même cérémonial pour l'entrée du marquis de Laurière, sénéchal du Périgord, arrivant de Château-l'Evêque¹.

Le lieu-dit « les Terrières » était donc situé à l'extrémité nord-ouest de l'actuel quartier du Toulon, dans la paroisse Saint-Jean de la Cité.

Dans une lettre datée de 1756, relative à la reconstruction de la porte de l'Arsaut, l'ingénieur des Ponts et Chaussées écrit à l'Intendant: « Le sable nécessaire sera pris du côté des Terrières et à un moulin appelé du Toulon, paroisse de Champcevinel², où tous ceux qui en ont besoin sont obligés d'aller en chercher »³. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, des artisans montés sur des barques amarrées dans l'Isle extrayaient du sable à l'aide d'une drague à main. Ce travail, fort pénible, a mis au jour de nombreux objets des époques néolithique, gallo-romaine et médiévale.

Ce fut par erreur que A. de Gourgues a localisé les Terrières dans la commune de Marsac⁴; les éditeurs du *Livre vert de Périgueux* ont eu confiance en lui et ont répété sa méprise.

Il y avait dans les Terrières une petite église, dont le nom parut insolite à ceux qui ignoraient son histoire; c'était la *glieyza Charles*, l'église Charles⁵. Aussi ne faut-il pas s'étonner que des

1. *Livre Vert de Périgueux*, pp. 256, 338, 436 de l'édition, par le chan. J. Roux et J. Maubourguet (1942).

2. Est-ce un lapsus du scribe? Le moulin du Toulon devait appartenir à la paroisse de Saint-Jean de la Cité.

3. Arch. dép. de la Gironde, C 1246.

4. A. de GOURGUES, *Dictionnaire topographique de la Dordogne*, Paris, Imp. Nationale, 1873. Ces petites erreurs ont pour cause la méconnaissance des limites des paroisses, qui furent modifiées plusieurs fois.

5. Arch. comm. Périgueux, GG 103 et *Bull. S.H.A.P.*, XLVIII, 1921, p. 105.

auteurs contemporains ignorants, mais bien intentionnés, aient voulu corriger ce qu'ils considéraient comme une séquelle révolutionnaire, en ajoutant « Saint » devant Charles.

D'après la légende, le roi Charles ⁶, qu'on appela plus tard Charlemagne, revenant d'Espagne avec son armée (777), aurait cantonné aux Terrières; hommes et chevaux étaient assoiffés, car l'eau de l'Isle passait pour avoir été empoisonnée. Ce fut à ce moment que se produisit un miracle, car à l'endroit où Charles appuya la pointe de son épée, jaillit une source abondante et pure, qui permit à l'armée de se désaltérer. En reconnaissance, le roi aurait décidé la construction d'une église et le public aurait donné au nouvel édifice le nom de son fondateur.

Cependant nos ancêtres, qui ne s'en laissaient pas facilement conter, n'opposaient pas d'objections à la légende; mais ils savaient que le futur empereur d'Occident n'était pas inscrit sur la liste des saints légitimes, car il n'avait été canonisé que par l'anti-pape Pascal III, ce que l'Eglise n'avait pas voulu entériner.

La source était probablement celle qu'on appelle fontaine du Cluzeau; elle forme l'Abîme du Toulon, qui se déverse dans l'Isle et qui est toujours utilisée par les Périgourdins.

Au temps où écrivait W. de Taillefer, vers 1820, il existait encore le sanctuaire voûté de cette petite église, qui était utilisé comme chai. Avant sa ruine, le bâtiment mesurait environ 17,5 mètres de long et 8,5 de large. Il était situé entre l'Isle et le grand chemin menant du Puy-Saint-Front à Château-l'Evêque et à une centaine de mètres du déversoir de l'Abîme.

Les derniers vestiges de l'église Charles ont disparu, il y a peu de temps; on les voyait dans un jardin situé dans le triangle que forment aujourd'hui la ligne de chemin de fer de Périgueux à Limoges d'un côté, par celle de Périgueux à Coutras de l'autre et par le raccordement de ces deux artères.

Il va sans dire que l'édifice, dont on voyait naguère les ruines, ne datait pas de Charlemagne. La petite église, dont on voyait le sanctuaire qui existait vers 1820, avait été construite à la fin du XII^e siècle; elle avait peut-être succédé à un oratoire carolingien, qui avait dû être mis à mal par les Normands au XI^e et au X^e siècles.

Voici un texte du XIV^e siècle qui confirme ce qui précède:

Una boaria sitiada en la ribieyra de Tolom 7 propi de la fons Brizopa 8, entre lo chemi per hont l'on voy de Perequeurs vers lo

6. Charles n'était encore que roi des Francs; il ne deviendra empereur d'Occident que 23 ans plus tard, en 800.

7. Faut-il rappeler qu'en Périgord les « rivières » n'étaient pas les cours d'eau, mais les petites plaines d'alluvions baignées par ceux-ci.

8. C'était probablement le nom sous lequel était désigné la source du Cluzeau.

Chastel de l'Évêque en totus sas terras... entre las terras de l'eglèisia de Charles et le riuo qui tent del mouli de Bordeilha vers le fluvi de l'Eyla ».

A une époque beaucoup plus proche (1749), est mentionné dans un registre paroissial de Saint-Front l'inhumation de la victime d'un meurtre « tuée proche de la chapelle Charles, située dans les Terrières, paroisse de Saint-Jean de la Cité »⁹.

L'église édiflée au XII^e siècle servit de chapelle à la léproserie, qui s'élevait près de l'Abîme; et peut-être aussi à un prieuré de femmes qui aurait existé à l'orée du vallon de la Monzie. En 1241 l'évêque Pierre de Saint-Astier donna l'église et ses revenus aux Dominicains, lorsque ceux-ci vinrent de Limoges prendre pied à Périgueux. Un quart de siècle plus tard, en 1267, le même évêque, avant de se démettre, installa leur communauté dans le prieuré de Saint-Martin, qui appartenait aux chanoines de Saint-Augustin de Saint-Jean-de-Côle et en échange il donna à ces derniers l'église Charles et celle de Saint-Martin-près-des-Murs. Ainsi que les autres chapelles situées hors des murailles du Puy-Saint-Front, l'église Charles fut ravagée par les Anglais, puis par les Protestants, et chaque fois réparée.

9. Notes de F. Villepelet, Arch. dép. Dordogne, J 55. « Une borie située dans la rivière du Toulon près de la fontaine Brizopa, entre le chemin par lequel on va de Périgueux vers Château-l'Évêque... entre les terres de l'église Charles et le ruisseau qui coule du moulin de Bourdeille vers l'Isle ». Le déversoir de l'Abîme actionnait deux moulins, celui dit de Bourdeille et celui d'Étourneau.

10. Ce prieuré dépendait de l'abbaye bénédictine de Ligeux; c'est probablement de lui qu'il s'agit dans une bulle d'Innocent IV, datée de 1245, citée par Lespine, et appelé *Domus de Turum*. Il est encore mentionné dans le testament d'Hélène Volpat qui, en 1273 léguaît 20 sols aux religieuses du Toulon. Arch. comm., GG 178 et *Bull. S.H.A.P.*, XLIII, 1916, p. 319.

VI. — L'ÉGLISE SAINT-EUMAIS

Parmi les nombreuses énigmes que pose la topographie du vieux Périgueux, il en est une parmi les plus obscures: c'est l'emplacement de l'église de Saint-Eumais, *Sanctus Eumachius*, dont il ne reste depuis longtemps aucun vestige. On l'appelait aussi Saint Eumaque et, dans le peuple, Saint Chamassy. D'après Lespine¹, elle aurait été paroissiale; la borie de Chamiers était située *in parochia Sancti Eumachii prope Petragoras*. Ce texte de 1328 a permis de penser que, sans autre preuve, on pouvait localiser cette église sur la rive gauche de l'Isle, alors que pour la majorité des auteurs qui s'en sont occupés, elle était construite sur la rive

1. LESPINE, *Bull. S.H.A.P.*, II, 1875, p. 269 et XLVIII, p. 105.

droite, entre Sainte-Claire et le pont de la Cité. Lespine² pensait que son emplacement confrontait au chemin qui conduisait du Puy-Saint-Front au moulin de la Cité.

Dans une minute du fonds Maigne, datée du 11 juin 1632³, il est question d'un pré situé à proximité du moulin du Rousseau, sous la chapelle de Saint-Yomais⁴, laquelle appartenait au chapitre cathédral (Saint-Etienne de la Cité); ce pré confrontait aux terres de ladite chapelle et au chemin allant de la présente ville au moulin (du Rousseau) et à son lavoir.

Il est probable que cette église fut pillée et détruite par des bandes anglaises. En tout cas il n'est plus question ni d'elle, ni de sa paroisse dans le rôle du fouage de 1365⁵. Après la paix, on ne jugea pas utile de reconstruire l'édifice détruit un siècle plus tôt et on se contenta d'édifier à sa place et probablement avec les mêmes matériaux, une chapelle que les habitants continuèrent à appeler Saint-Yomais⁶.

Le P. Carles dit qu'il y avait un lavoir de Saint-Yomais⁷ et il est probable que c'était le même que celui du Rousseau.

En 1629 on relève dans un registre paroissial de la Cité⁸ le baptême de Françoise de Lubriac, habitant avec ses parents le clos de M. Dalby près de la croix de Saint-Eymay, qui devait être une croix de carrefour.

Enfin une note de 1728⁹ mentionne un jardin situé dans la « Rivière de Saint-Eumaque », qui était limitrophe de la « Rivière » de Campniac et qui, l'une et l'autre, appartenaient à la paroisse de Saint-Jean de la Cité.

Pour conclure on peut tenir pour très probable que l'église Saint-Eumais s'élevait près, et un peu en amont, de l'actuel moulin du Rousseau, près de la Font-Chaude et de la Font-Laurière ou Fontaine de Sainte-Sabine. Il faut espérer qu'un jour on découvrira par hasard ses fondations, ce qui nous fixera définitivement.

D^r Ch. LAFON.

(A suivre.)

2. LESPINE, *Ibidem*.

3. Arch. dép. Dordogne.

4. Il faut traduire par Saint-Eumais.

5. Ce fouage, ou impôt extraordinaire, avait été ordonné par le Prince Noir.

6. *Bull. S.H.A.P.*, LVII, 1930, p. 144 et 200.

7. P. CARLES, *Les Titulaires et Patrons du diocèse de Périgueux et de Sarlat*.

8. Arch. comm. Périgueux, GG 6.

9. Arch. dép., 2 E 1845.

Maîtres poêliers de Périgueux au XVII^e siècle

Il y a une quarantaine d'années, au cours d'une séance de la Société ¹, le comte de Saint-Saud signala la commande en 1541, à Jacques Alesme, marchand limousin, de « quatre milliers de poêles d'airain, façon de Saumur ou de Périgueux ». Que faut-il entendre par une telle « façon » ? demandait notre regretté collègue. La réponse ne put être fournie et ne le sera pas davantage ici, sur le plan technique tout au moins; — on ne trouvera dans ces pages qu'un aperçu, à partir des origines, sur l'industrie locale de la poèlerie, jadis florissante à Périgueux, et sur ceux qui l'exercèrent.

*
**

« Au mestier et art de poèlerie, (lit-on dans un règlement de 1407) appartient la cognoissance de fondre, battre et recuire tout airain quelconque ». L'essentiel est indiqué là.

Qu'est-ce que l'airain ? — Le cuivre jaune, obtenu en fondant la « rosette » ou cuivre rouge avec une certaine proportion de zinc. Cet alliage est ensuite « battu », c'est-à-dire aminci en larges plaques, — puis travaillé au marteau, « avec égalité et précision » (et là résidait l'art du poèlier) pour former les objets et ustensiles livrés au commerce. Objets comprenant, en premier lieu, les « poêles » et « poêlons », récipients assez profonds (non pas plats comme nos actuelles poêles à frire) destinés à la confection des bouillies de froment ou de sarrasin, base de l'alimentation populaire dans bien des régions; — ajoutons-y d'autres ustensiles de cuisine, lèchefrites, plats, cuillers à pot, ou de ménage: des fontaines à eau et des « cassottes », des bassinoires, des sonnettes, des chandeliers, pour n'en citer que quelques-uns. Enfin — ce qui présente un intérêt artistique plus marqué — pour les églises, les poèliers façonnaient des croix, des candélabres, encensoirs, lampes de sanctuaire. On sait que le nom de « dinanderie », synonyme de poèlerie, était souvent donné aux objets travaillés en cuivre jaune, la ville de Dinant, sur la Meuse, ayant porté cette fabrication à un haut degré de perfection, et cela dès le Moyen-Age.

A cette époque aussi, un centre important de poèlerie s'était développé à Villedieu, en Normandie. Des lettres patentes furent octroyées par Charles VI, puis Charles VII et Louis XI, « sur

1. Bull. S.H.A.P., LII, p. 173.

l'umble supplication de nos chers et bien amez les marchands du mestier de chaudronnerye, balerye et dinanderie ».

La dernière partie de la Guerre de Cent ans, après la défaite d'Azincourt, amena une occupation anglaise massive en Normandie; nombreux furent les poëliers de Villedieu qui transportèrent leurs activités dans des régions encore soumises au roi de France, amorces d'une émigration vers le Sud-Ouest. La paix revenue, c'est à Châtellerault que se tient, en 1490, une assemblée générale des poëliers, où l'on retrouve des noms cités à Villedieu cinquante ans plus tôt : des Gautier, des Obelin, des Cercel; — retenons bien ces noms. Saumur, dans une région de passage de la Loire, était aussi un centre de poëlerie important.

Progressant toujours vers le Sud, les poëliers normands atteignirent certainement le Limousin et le Périgord dans la première moitié du xv^e siècle (puisqu'on parlait, en 1541, de la « façon de Périgueux ») — Quelles raisons déterminèrent leur établissement dans la ville? Ce n'est pas, en tout cas, la proximité d'une région minière; je sais que pour Limoges, la « rosette » venait des Pyrénées et la calamine (carbonate de zinc) des environs d'Ayen; — même provenance, sans doute, des matières premières pour le Périgord. Il faut plutôt envisager, comme un facteur très favorable, l'importance des foires de Périgueux, dont chacune durait plusieurs jours. Les règlements sévères de la poëlerie, défendaient que « ledit mestier ne soit fait et mené, fors seulement es bonnes villes accoutumées et marchandes où il s'assemble foires et marchés... aucun ouvrage neuf ne sera vendu en détail, sinon es villes coutumières. »

Voilà donc des poëliers normands installés à Périgueux. Leurs ateliers ne s'ouvriront certes pas sur le Puy Saint-Front, trop resserré, trop escarpé pour une industrie nécessitant de l'espace; — et aussi en raison du « grand tintamard (sic) de la profession » qui avait valu aux gens de Villedieu le plaisant surnom de « Sourdins » !

C'est sur le territoire de la Cité que les poëliers se sont établis, mais un peu en dehors de l'agglomération. Deux ateliers peuvent être localisés avec précision, dans les dernières années du xv^e siècle. Celui de Rolin ou Roulin² Gautier, au Clos de la Jarte (appelé plus tard les Quatre-Chemins), à la limite des paroisses de la Cité et de Saint-Martin; — celui de Guillon Gilles, au lieu de Lagrange, dans le faubourg Taillefer, près du couvent des Pères Jacobins.

Arrivons au début du xvii^e siècle: bien que parfois trop succincts dans leur rédaction, les registres paroissiaux nous indiquent

2. Prénom typiquement normand, corruption de Raoul. D'autres Gautier, sieurs de Javerlhac, vivaient en Périgord à cette époque: aucun lien de parenté avec notre poëlier.

quelques dynasties de poëliers. Presque tous semblent être d'origine normande. A la Cité, en plus des deux noms déjà relevés, voici encore les maîtres poëliers François Paté (peut-être fils d'un Roulin Paté figurant comme parrain), Micheau Obelin, Jean Hervé et Laurent Boutiron.

Mais c'est surtout de l'autre côté de l'Isle, sur la paroisse de « Monsieur Saint Georges-lès-Périgueux », que les ateliers vont se multiplier. Les grands espaces ne manquaient pas, en ce faubourg peu bâti; la rivière et les ruisseaux qui s'y jetaient à l'époque pouvaient fournir la force motrice pour des « moulins à cuivre ». Une notice ancienne sur les « batteries » spécifie que celles-ci ont intérêt à s'établir non loin des bois procurant le combustible des fours: — et près des pâturages, pour nourrir les chevaux utiles aux transports. Toutes conditions remplies à Saint-Georges.

Les mêmes familles vont essaimer vers « les fauxbourgs de Tornepêche », puisque, dès 1600, nous avons là Pierre Gautier, fils de Roulin (marié à Jeanne Labrousse, d'une lignée de chaudronniers), Jean Paté, frère de François déjà cité, Gilles Obelin. On trouve aussi Hector Cercel (sa sœur Ramonne mariée à Jean Paté), Jean Foulard dont deux filles épouseront des poëliers, Gilles Le Prévost, Pierre André.

A côté des poëliers travaillent les chaudronniers, corporation voisine, mais bien distincte: ils ne « battent » que le cuivre rouge et produisent, en général, des pièces plus grandes et plus grossières, bassins, cruches, cuveaux. Les chaudronniers de Périgueux, à quelques exceptions près, sont originaires du Limousin ou de la Marche (les Cavantous, les Frontil, les Vergnaud). Nombreuses sont les alliances, d'ailleurs, entre familles de ces deux corps de métiers.

Malgré son origine normande, Rolin Gautier — qui a sans doute réalisé une belle fortune — a pris pied à Périgueux depuis longtemps, et l'ascension sociale de la famille est très rapide. A la génération suivante, Antoine Gautier³ épouse Anne Alexandre, dont les parents sont M. M^r Nicolas Alexandre, avocat, et dame Marguerite de Chilhaud. Au baptême de leur fille Marguerite, en 1613, le parrain est: « Sire Rolin Gautier, bourgeois et consul de la Cité. »

Un autre Antoine Gautier, neveu du précédent, et fils de Pierre, le maître poëlier de Saint-Georges, est marié, vers 1633, avec Marguerite de Jehan⁴, ce qui représente encore une alliance des plus flatteuses!

Vers 1635, les ateliers sont en pleine prospérité et demandent sans doute un apport de « main d'œuvre qualifiée », pour employer

3. Cet Antoine Gautier meurt dès 1615. Sa veuve se remaria avec Jean de Montozon.

4. Sœur de Martial de Jehan, Conseiller du Roi et procureur au siège, maire de Périgueux en 1642.

une terminologie moderne... De nouveaux venus arrivent à leur tour de Normandie. Une famille Gautier, qui semble parente de la première (Guillaume Gautier, son épouse Collasse Potelle, deux fils et une fille); Pierre Le Musnier, Yves Angeron. On qualifie de « conjoints normands » Gilles Le Pontois et Isabelle Angeron, au baptême d'une de leurs filles. Certains de ces poëliers ne venaient que pour travailler en sous-ordre comme « garçons conchers » ou « palonniers ». Ils ne pouvaient espérer devenir « maîtres poëliers » que par un mariage avantageux dans la corporation. L'ouverture de nouveaux ateliers de poëlerie (à Villedieu tout au moins), sévèrement réglementée, était le privilège des « Maîtres du Sang », descendants des poëliers du Moyen-Age. « Ledit mestier est soutenu de hoir en hoir; nul ne sera souffert être Maître s'il n'est natif du royaume de France, de la propre ligne dudit mestier, c'est assavoir fils de Maître ou fils de fils ou de propre fille de Maître ». Il ne pouvait y avoir d'atelier en association que « du père avec le fils, du frère avec le frère ». Aussi, que d'alliances entre familles de poëliers ! Des mariages Paté-Le Pontois, Deler-Paté, Angeron-Gautier, Le Musnier-Paté... les noms connus, en s'unissant, marquent la persistance de ce groupe normand sur les bords de l'Isle. Des parentés spirielles, aussi, s'établissent à chaque baptême, — et Dieu sait si les mariages étaient prolifiques ! — parrains et marraines étant pris dans la corporation. Corporation dont je ne sais de quel patronage elle se réclamait : était-ce Sainte Anne comme à Villedieu, ou Saint Maur comme à Paris ?

Quatre maîtres poëliers signaient aux inhumations de chacun des leurs (parfois des chaudronniers se joignaient à eux, à charge de revanche). « En présence d'autres poëliers et conchers et amys », écrivait le curé de Saint-Georges.

Ce métier « gréveux et pénible » était-il malsain ? Un rapport médical sur ce sujet, paru à Villedieu au XVIII^e siècle ⁵, conclut par la négative. En dépit des « membres perclus » et de la « dureté de l'ouïe », des poëliers parviennent souvent à un âge avancé (les registres de Saint-Georges nous indiquent en effet des décès d'octogénaires). On signale toutefois une curieuse particularité : « Il est vrai que les cheveux des poëliers qui sont blonds prennent une couleur verdâtre, mais ils n'en souffrent aucune incommodité... »

Si le territoire de Saint-Georges, vers 1650, abrite au moins une douzaine de poëleries (chacune occupant plusieurs ouvriers) il n'y a désormais à la Cité, qu'une seule « batterie et fonderie », celle des Gilles. Plus de Gautier sur cette paroisse : les Ursulines s'installant à Périgueux achètent, pour bâtir leur monastère, le 5 novem-

5. Il ne semble donc pas trop hasardeux que de supposer la « façon de Périgueux » analogue à la « façon de Villedieu ».

6. Duhamel du Monceau : Mémoire à l'Académie des Sciences, 1764.

bre 1641, un terrain dit « les Batteries », au Clos de la Jarte. Le vendeur est Annet Dalesme, sieur de Vige; c'est, en effet, l'époux de Marguerite Gautier⁷ qui dut hériter ce bien de l'aïeul Rolin Gautier.

La promotion sociale des Gilles, moins rapide que celle des Gautier, se poursuit peu à peu. Guilhaon Gilles était prudhomme pour la Cité en 1618. Son fils Hélie l'est à son tour en 1639; il a épousé Marie Robert, dont la famille fournit des consuls à la Cité. Parmi leurs enfants, Catherine Gilles se marie vers 1648 avec M^e Bernard Escuyer, procureur ès sièges royaux. Son frère, Raymond Gilles, maître poëlier au faubourg Taillefer, épousera quelques années plus tard une autre petite-fille de Rolin Gautier, Louise Vergnaud⁸. En 1663, Raymond Gilles est qualifié de « bourgeois et consul de la Cité ». Il possède un droit de sépulture dans l'église des Pères Jacobins. Personnage bien irascible, ce Raymond Gilles, qui, en 1671, au cours de démêlés avec les sœurs Ursulines ses voisines, s'emporta au point d'injurier et de menacer violemment les religieuses ! De là une enquête judiciaire⁹, les témoins indiquent que le maître poëlier était accompagné par « trois de ses ouvriers », dont on ne donne pas les noms.

Revenons à Saint-Georges, où les descendants de Rolin Gautier continuent à s'allier aux familles « présidiales ». Vers 1665, nous trouvons Martial Gautier marié avec Léonarde Tortel, Dominique Gautier avec Anne Girard de Langlade; — Louise a épousé André Tourtel de Grammond et Jeanne, Géraud Tortel, sieur des Bordes. C'est sans doute le désir de « vivre noblement » qui incite Martial et Dominique Gautier à ne plus présider en personne aux opérations de leur industrie. S'ils restent propriétaires de leurs ateliers, ils mettent à leur place un gérant qui dirige les ouvriers. Jean Le Munier, dit Le Bois, « maître de la batterie de M. Martial Gautier, bourgeois » meurt en 1664, à 80 ans; — il est remplacé par Jean Deler qui disparaît à son tour trois ans plus tard. De nouveaux noms normands apparaissent; mais ces Le Sélief, Tétrel, Navet, Calais, tous nantis de surnoms (le Prophète, Des Roches, la Procession !) ne sont plus que des « garçons poëliers » au service des ateliers encore existants.

C'est qu'en effet le déclin de la poëlerie « d'airain » à Périgueux est déjà amorcé et se précipitera entre 1670 et 1680. Les ustensiles de cuisine en fer battu, moins chers que ceux de cuivre, commencent, à cette époque, à être fabriqués en grande quantité (peut-être même dans les forges régionales, en particulier celles de Savignac

7. Dont nous avons signalé le baptême en 1613.

8. Fille de Simon Vergnaud, M^e chaudronnier à Saint-Georges, et de Louise Gautier.

9. Arch. départ. Dord., B. 144.

et Bussière-Badil). Il y avait là une sérieuse concurrence. Est-ce la seule cause ?

Villedieu « les-Poêles » semble, au contraire, avoir connu une grande prospérité au XVIII^e siècle (on ne comptait pas moins de 80 ateliers en activité !) Par la suite, d'ailleurs, le perfectionnement de l'outillage et l'emploi de procédés mécaniques ont permis à la petite cité normande de se proclamer fièrement « la capitale du cuivre »... — N'y aurait-il donc pas eu, dans les dernières années du XVII^e siècle, un mouvement de reflux assez rapide des poêliers normands de Périgueux vers leur pays d'origine ? Ce n'est là qu'une hypothèse ; — cependant la rareté, dans les registres paroissiaux après 1700, des noms si souvent cités auparavant est assez significative.

Une partie des poêliers se transforme en chaudronniers. En 1674, le relevé des corps de métiers, pour Périgueux, dénombre dix chaudronniers et seulement quatre poêliers (qu'on peut identifier comme étant Raymond Gilles, Léonard Bouliron, Dominique Gautier et Pierre Le Munier).

Sans doute par suite d'une mauvaise gestion de ses « maîtres de batterie », Dominique Gautier doit se remettre lui-même à ses fours et à ses marteaux, ce qui coûta certainement à son amour-propre... Y aurait-il pénurie d'ouvriers ? On pourrait le croire : Jean Gautier, un fils de Dominique, meurt en 1681, et cet enfant de douze ans est qualifié de « poêlier » par le curé de Saint-Georges. Martial Gautier, « marchand bourgeois » disparaît en 1687. Anne de Langlade est dite, en 1701, veuve de Dominique Gautier, lorsqu'elle tient sur les fonts baptismaux son petit-fils Annet. Celui-ci, et son frère François-Martial, seront appelés, par la suite, « Gautier du Defeix » (d'un bien sur la paroisse de Blis, venant de la famille de Langlade).

C'en est donc fini, à Périgueux, des ateliers fondés par les Gautier. Un des derniers maîtres-poêliers de Saint-Georges pourrait bien être Jacques Bouliron, fils de Léonard « le Vieux », qui se marie en 1701.

Le 21 décembre 1681, devant M^e Lavavé, notaire royal, Raymond Gilles (qui, lui, semble se retirer après fortune faite) vend à Maud et Parat, « hostes », beau-père et gendre, une petite maison au faubourg Taillefer, voisine de celle qu'il habite ; — « et le bâtiment où il fait sa fonderie et batterie ». La vente est conclue pour la somme de 3.000 livres, payables par une rente annuelle jusqu'en 1701 ! Le vendeur se réservait « les mangeoires ou crèches des chevaux qui sont dans l'écurie » et « les tables où il met ses marchandises ». Par la suite, Maud et Parat — sont toujours désignés comme hôteliers, preuve que les bâtiments vendus ont changé de

destination. La dernière poèlerie de la Cité a donc définitivement éteint ses fours.

*
**

Lumine caleat veritas. Le sceau de notre Société: une flamme y brille, au bec d'un « chaleil » d'airain. Que cet humble objet, sorti d'une poèlerie périgourdine, puisse symboliser un passé qui nous est cher; — voilà qui justifie sans doute l'évocation d'un artisanat disparu, faisant nôtre une conclusion de Robert Villepelet: « Il n'est pas moins essentiel d'apprendre comment nos ancêtres exploitaient le sol, fabriquaient, trafiquaient, que de savoir comment ils se battaient et négociaient les traités ».

S. GENDRY.

OUVRAGES CONSULTÉS

J. GREUTE et O. HAVARD: *Villedieu-lès-Poêles*, 2 vol.

OSMONT: *Villedieu-lès-Poêles*.

Bibliothèque FORNEY: Divers ouvrages techniques concernant le cuivre.

HAVARD: *Dictionnaire de l'Ameublement et de la Décoration* (art. Poèlerie et Dinanderie).

Arch. Dép. Dordogne: Etat civil des paroisses de Périgueux, Série GG.

Emile ROUX, Les Ursulines de Périgueux, dans *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, 1905 à 1907, 1911 à 1914.

ALBERT GRANGER, Le quartier des Barris Saint-Georges, *ibid.*, 1948.

L'ÉTANG DE FONGRAND

(Commune de Thonac)

De nombreux étangs furent créés avant la Révolution par les seigneurs, non loin de leurs châteaux, le plus souvent pour servir de réservoir à poisson; mais aussi pour régulariser le cours des ruisseaux, pour former des réserves d'eau utilisées par les petits moulins, les mailleries, les foulons, les pressoirs à huile, les forges dont ils étaient presque toujours propriétaires.

Une digue, parfois simple butte de terre, barrait le vallon, avec une bonde centrale et une vanne de décharge pour le trop plein.

Il est parfois possible de dater ces étangs, lorsqu'ils actionnent directement, par roues à aubes ou roue horizontale, moulins, pressoirs, mailleries ou forges, grâce aux documents versés aux Archives départementales par les Ponts-et-Chaussées¹.

Mais les étangs isolés, loin de toute industrie, paraissent impossibles à dater.

Or, l'étang de Fongrand² est daté, et il n'est proche d'aucun moulin.

Un ruisseau, qui prend sa source près de Bars, après un parcours presque Nord-Sud de 10 kilomètres, rejoint la Vézère sur sa rive droite, 200 mètres après avoir traversé le bourg de Thonac, dont il porte le nom.

A 1.700 mètres en amont du bourg, face au hameau de la Girbaudie, le Thonac reçoit sur sa droite, venant de l'Ouest, un modeste affluent, appelé le Fongrand sur certaines cartes, le Berthoumieux sur d'autres. D'après la carte de la Dordogne, de Belleyme, ce ruisseau paraît, en effet, prendre sa source à l'Est du Bos-de-Plazac, dans un vallon étroit, au-dessous du lieu-dit la Viragerie, un peu en amont du lieu-dit Berthoumieux, à 4 kilomètres 500 au Nord-Ouest de Thonac.

En réalité, dans ce vallon sauvage, boisé, presque impénétrable, appelé le Fort de Labatut, parce qu'il était autrefois le refuge des loups, ce n'est qu'un fossé irrégulier, sans eau une partie de l'année.

Après un parcours Nord-Sud d'un kilomètre, au dessous du lieu-dit Labatut, il rencontre un ruisselet venant de l'Ouest, de

1. Arch. dép. Dordogne, série S., moulins et usines.

2. Carte de l'Institut Géographique National, Projection Lambert, Bergerac, n° 182, Carré 502, 503, 305, 306.

Une digue de 120 mètres de long barre tout le vallon; elle est en très bon état; gazonné sur le côté amont, le mur est à pic et partout apparent sur tout le côté aval.

Une chaussée de 6 mètres de largeur couronne la digue.

La bonde était autrefois obstruée par un tronc d'arbre cylindrique.

Son ouverture, vers l'aval, sur le canal de fuite, est remarquable.

La crête du mur est à 4 mètres au-dessus du niveau de la vanne de vidange. Cette vanne est au fond d'une voûte, presque plein cintre à l'ouverture, de 3 mètres à la base, sur 3 mètres de hauteur, pour finir, en se rétrécissant, par un fond vertical de 1 m. 50 sur 50 cm., avec la vanne à sa base.

Mais, sur la paroi latérale gauche et sur la paroi latérale droite de cette voûte, quatre niches rectangulaires, deux de chaque côté, ont été aménagées, formant chacune comme un siège, ou un refuge, dans lequel un homme peut s'installer et s'asseoir.

Au sommet de la voûte, une pierre rectangulaire porte la date 1754.

Cet étang fut acheté, vers 1922, par M. Roubinet, de la Fouillouse, qui le possède encore, à M. Challe, propriétaire à l'époque du château de Losse.

Au XVIII^e siècle, les seigneurs de Losse, commune de Thonac, qui avaient un barrage, avec un moulin, une pêcherie et une écluse au pied de leur château, sur la Vézère, possédaient aussi, sur le Thonac, à quelques centaines de mètres à l'Ouest du bourg, un moulin à blé et une forge à battre, appelée la Forge de Losse. Entre cette forge et la Gerbaudie, le moulin de Chinchaubran et le moulin de Pouliquant utilisaient aussi l'eau du Thonac, dont le débit n'est pas des plus abondants.

La pêcherie sur la Vézère, si proche, devait satisfaire les besoins des châtelains de Losse, et je ne pense pas qu'ils ont créé cet étang en 1754 pour avoir dans ce vallon éloigné une nouvelle pêcherie difficile à surveiller.

L'étang a plutôt servi de régulateur du cours du Fongrand et même du Thonac, de réserve d'eau qu'on pouvait lâcher lorsque le débit était devenu insuffisant pour actionner, après les trois moulins, la roue à aubes de la paire de soufflets, après les trois linet de la forge à battre de Losse, dont il ne reste aujourd'hui que quelques pans de murailles.

Marcel SECONDAT.

Trois lettres du Préfet baron Maurice

sur l'esprit public en Dordogne

(MARS 1814)

On considère trop souvent l'histoire des derniers mois de l'Empire comme celle de la Campagne de France et le génie déployé par Napoléon dans cette lutte inégale entre une poignée de soldats français, pour la plupart n'ayant jamais vu le feu, et les armées de l'Europe soulevée, fait trop souvent oublier l'état d'épuisement dans lequel se trouvait le pays.

Si les Alliés sont arrivés à Paris et si l'Empire s'est brusquement effondré, ce n'est pas parce que telle ou telle manœuvre stratégique a échoué, ou parce que tel ou tel grand dignitaire a faibli ou trahi. L'effort militaire demandé au pays ne correspondait plus à ses moyens, et rien ne le démontre mieux que les rapports adressés au cours de cette période critique par le préfet de la Dordogne, le baron Maurice ¹, à son ministre de l'Intérieur.

Nous publions ci-dessous trois de ces documents des Archives Nationales ², avec la réponse faite à l'un d'eux par le ministre. On y suivra, sous la plume d'un haut fonctionnaire essentiellement loyal et clairvoyant, la dégradation causée dans l'opinion publique du département par la touraure brutale des événements, et notamment l'attitude des Bordelais. C'est ce qui se passe à proximité qui compte surtout, et qui préoccupe le représentant d'un pouvoir central vacillant déjà.

Jean LASSAIGNE

1. Sur ce personnage, v. R. Villepelet, *Deux préfets de la Dordogne*, dans le *Bull. de la Soc. h. et a. du Périgord*, t. XXXVIII, 1911, pp. 199-219.
2. F 1c « Dordogne ». Les renseignements contenus dans la lettre du 16 mars ont été exploités par G. Rocal, *De Brumaire à Waterloo*, t. I, p. 186-187.

Périgueux, le 16 mars 1814³

Monseigneur,

Le département de la Dordogne était dans une parfaite sécurité sur les événements de l'armée d'Espagne quand il apprit tout à coup la prise d'Orthez⁴ et l'occupation de Mont-de-Marsan par l'ennemi. Aussitôt, et d'après les ordres de M. le Sénateur en mission⁵, je pris un arrêté pour l'organisation de la garde nationale et pour la mobilisation prompte de 3.000 hommes.

Ces dispositions commençaient à recevoir leur exécution lorsque la nouvelle de l'entrée des Anglais à Bordeaux⁶ est venue porter le dernier coup à l'énergie et à l'esprit public.

C'est ainsi que le voisinage de cette grande ville a toujours exercé sur ce pays-ci la plus funeste influence. Les réfugiés du département de la Gironde qui couvrent tous les chemins dans celui de la Dordogne et remplissent ses villes ont, par leur exemple et par leurs récits, refroidi et presque arrêté le zèle que l'autorité était parvenue à ranimer un peu.

Une autre cause encore des obstacles qui s'opposent à la très prompte mise en activité de la garde nationale, c'est qu'il n'y a plus d'hommes vraiment disponibles dans le département. On n'y peut plus guère trouver que des gens infirmes et des pères de familles qu'on entrainera difficilement hors de leurs foyers. On peut se faire une juste idée de ce déficit lorsqu'on sait que le département de la Dordogne a fourni en trois ans plus de 17.000 hommes aux armées.

Cet état de choses est vraiment affligeant... S'il est toujours funeste de voir les choses comme elles devraient être plutôt que comme elles sont effectivement c'est, sans contredit, dans la circonstance présente où le danger n'est pas éloigné. C'est ce qui a été senti par M. le Sénateur et il a peu compté sur l'ordre donné aux gardes nationaux de se lever. On aura beaucoup de peine à les nourrir et à les payer et on ne pourra, bien certainement, les armer puisqu'il n'existe qu'une très petite quantité d'armes et de munitions.

Ce sont ces considérations qui ont conduit M. le Sénateur à adresser aux habitants de la 20^e Division une proclamation dans laquelle il appelle surtout à la défense du pays les bons citoyens qui ont des armes et du patriotisme. J'en ai aussi adressé une aux habitants de la Dordogne pour leur faire sentir que l'honneur et tous les sentiments les plus nobles et les plus chers les appelaient

3. Napoléon est alors aux prises avec Schwarzenberg du côté d'Arcis-sur-Aube; il commence sa manœuvre vers l'est qui, éventée par l'ennemi, entrainera la bataille sous Paris, terminée par la capitulation de Marmont et de Mortier.

4. La bataille d'Orthez est du 27 février 1814.

5. Le sénateur Charles Cochon de Lapparent, désigné comme commissaire extraordinaire dans la 20^e division militaire. Voir dans le *Bull. précité*, t. XLVII, 1920, pp. 113-116, un rapport de lui en date du 21 mars. Cf. aussi G. Rocal, pp. 172-174, 187 et 189.

6. Wellington a détaché de Mont-de-Marsan le maréchal Beresford qui est entré dans Bordeaux le 12 mars, par la trahison du maire Lynch et de quelques notables. Le duc d'Angoulême accourt alors et proclame la restauration des Bourbons.

aux frontières de leur territoire dont l'invasion ferait leur malheur et la honte; je parle plus directement aux braves qui ont signalé leur courage dans les combats...

...L'évacuation des prisonniers de guerre était devenue nécessaire. L'approche de l'ennemi les rendait audacieux; on ne pouvait plus les contenir, les Anglais surtout, au nombre de 12 à 1.300, qu'on ne pouvait tenir enfermés à défaut de local, commençaient déjà à fuir par bandes. M. le Sénateur s'est donc décidé à les envoyer dans l'Auvergne par ces motifs et encore parce que ce pays-ci est absolument sans défense et qu'on répandait le bruit que l'armée ennemie trouverait un appât dans un dépôt si nombreux près d'elle et qui aurait pu lui donner un renfort considérable.

J'annonce dans ma proclamation aux anciens militaires et aux bons citoyens que j'appelle aux armes, qu'ils viennent renforcer le 21^e Régiment de chasseurs à cheval, des dépôts d'infanterie, des détachements de gendarmerie et ma compagnie de réserve qui sont en première ligne. Mais, Monseigneur, *je vous dois la vérité*; cette annonce faite pour encourager les habitants n'est pas, dans la réalité, aussi rassurante qu'elle le paraît.

Il était nécessaire de penser que le dépôt du 21^e (et non pas le Régiment) qui était à Libourne se replierait sur la route de Périgueux et enverrait garder les passages de la Dordogne à Sainte-Foy⁷. Mais le contraire est arrivé. M. le général Lhuillier, en évacuant Bordeaux et en se repliant sur Saint-André-de-Cubzac⁸, a attiré la majeure partie de ce dépôt et a envoyé seulement un petit nombre d'hommes à Saint-Jean-de-Blaignac⁹, en arrière de Libourne. Quelques recrues malades, presque toutes démontées et au nombre de 30 au plus ont seulement été envoyées à Périgueux pour se replier.

D'un autre côté, M. le général Despeaux a conservé à Agen les dépôts d'infanterie sur lesquels on comptait et la gendarmerie de la Dordogne, occupée continuellement au maintien de la tranquillité publique, à la conduite des convois presque continuels de prisonniers de guerre et au service des estafettes établies sur la direction d'Agen et de Libourne, ne peut qu'à peine suffire à ses nombreuses occupations dont il est impossible de la distraire entièrement.

Reste donc la Compagnie de réserve qui, par les différents appels d'hommes qu'elle a fourni à l'armée active et par les malades qu'elle renferme, se trouve réduite à 36 hommes valides et capables d'être en campagne.

En résultat, Monseigneur, ce pays est absolument à découvert et il n'a, en ce moment, à opposer à l'invasion que les 36 hommes de la Compagnie de réserve que j'envoie en avant avec quelques-uns des 30 chasseurs dont je viens de vous parler et quelques gendarmes du pays.

Nos ressources en hommes sont celles que la proclamation de M. le Sénateur et la mienne nous procureront et je pense qu'il s'en présentera. Déjà M. Lamarque, ancien adjudant commandant, est venu à Périgueux proposer à l'autorité de former un corps franc

7. Sainte-Foy-la-Grande, ch.-l. de cant., arr. de Libourne (Gironde).

8. Ch.-l. de cant., arr. de Bordeaux.

9. Saint-Jean-de-Blaignac, cant. de Pujols, arr. de Libourne.

qu'il espère porter à 200 hommes. Nous lui donnerons pour cela tous les encouragements et toutes les facilités possibles.

Nos ressources en armes et munitions consistent en 3 ou 400 fusils et 3 ou 4.000 cartouches que l'on fait à présent avec toute la poudre existant dans le pays.

Notre position serait bien plus rassurante, sous le rapport de l'esprit public surtout, si la honteuse défection de Bordeaux n'avait pas perdu l'opinion et inspiré un découragement que toute notre énergie et notre zèle ne peuvent dissiper. Il est affreux pour des fonctionnaires dévoués, pour des cœurs vraiment français, de se voir entourés d'une population en général abattue et qui ne s'éclaire point sur ce qu'exigent d'elle ses devoirs, son honneur, ses plus vrais intérêts. Quoi qu'il en arrive, moi et les hommes fidèles à nos serments, nous tiendrons jusqu'au bout et nous ferons tous nos efforts pour mériter l'estime de Votre Excellence et l'approbation de notre Souverain...

Puissai-je avoir bientôt un rapport plus satisfaisant à adresser à Votre Excellence !

*
* *

Réponse. — Il faut, monsieur le Baron, faire tous vos efforts pour dissiper l'abattement que la conduite astucieuse de l'ennemi ou les craintes que sa supériorité numérique inspirent. Attachez-vous à éclairer l'opinion. Démontrez que la fausse modération de l'ennemi tend à diviser les Français, à provoquer parmi eux les horreurs de la guerre civile; faites sentir que le salut de tous dépend de la confiance dans le gouvernement et des efforts pour repousser toute domination autre que celle de l'Empereur. (*Ces derniers mots ont été ajoutés après rature du mot « étrangère ».*)

Périgueux, le 20 mars 1814

Monseigneur,

Les nouvelles satisfaisantes se confirment et se renforcent du bruit toujours plus positif que le duc de Dalmatie ¹⁰ ayant battu les Anglais et menaçant le département des Landes, le général Beresford a quitté Bordeaux n'y laissant que 2.000 hommes et a relevé presque tous ses postes sur la Garonne pour marcher au secours de son armée principale. On ajoute même que Wellington a été blessé dans une affaire.

Cette amélioration dans les affaires du Midi soutient l'énergie et double les forces de tous les hommes fidèles à leurs serments; elle doit surtout relever l'opinion qui avait tant souffert depuis 15 jours ainsi qu'on pouvait le reconnaître à plusieurs symptômes funestes. En effet, sans qu'il y eut de rébellion ouverte nulle part dans ce département, on ne payait presque plus de contribution surtout dans les parties frontières des pays envahis. Les uns par mauvaise volonté, les autres par peur d'être contraints par l'ennemi, en cas d'invasion, à acquitter de fortes réquisitions en denrées ou argent.

10. Le maréchal Soult.

L'esprit des petites villes — et il n'y en a pas d'autres dans ce département — a surtout paru mauvais, tandis qu'en général la campagne a montré de meilleures dispositions sinon à payer les impôts du moins à ne pas souffrir un joug étranger et à seconder les mesures prises contre les prisonniers, déserteurs, vagabonds,

Les dispositions dont j'ai eu l'honneur d'entretenir Votre Excellence continuent à recevoir leur exécution. Je ferai tous les efforts possibles pour en accélérer l'accomplissement. Elles seront bien facilitées si l'esprit public peut se relever grâce aux soins constants que j'y donne en cherchant par toutes sortes de moyens à enflammer les courages, à faire valoir nos avantages et nos ressources et à ranimer les sentiments d'honneur national et de fidélité au souverain que de perfides insinuations ont tant cherché à détruire.

Périgueux, le 23 mars 1814

(Confidentielle)

Monseigneur.

Comme suite à mon rapport du 20, j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence qu'un homme sûr que j'ai envoyé à Bordeaux, après avoir déjà parcouru la ligne ennemie, vient de rentrer auprès de moi et m'a rapporté qu'il est parvenu dans cette grande ville sans difficulté; qu'il n'a trouvé qu'un poste de 12 hommes à La Bastide; qu'il n'y a dans Bordeaux que 2.000 Anglais qui s'y conduisent paisiblement; que, cependant le peuple commence à supporter impatiemment leur joug et paraît disposé à le secourir dès qu'il en recevrait le signal et qu'il serait secondé; que la trahison du maire est détestée et qu'on l'insulte et le menace en plusieurs occasions; que très peu de gens ont pris la cocarde blanche et qu'il n'y a guère plus de 20 à 30 personnes connues qui se soient prononcées pour le prétendant¹¹.

Mon envoyé, qui est un maire très intelligent et très dévoué et qui connaît beaucoup Bordeaux a mis son séjour fort à profit. Il était au spectacle le 20 au soir pour y voir le neveu du prétendant lequel y vint assisté de 5 ou 6 partisans, entre autres MM. de Guiche et de Gombault. Il m'assure que dans un moment où les spectateurs venaient d'applaudir, une voix (qui était de femme) ayant crié: « Vive Louis XVIII », trois voix très mâles parties de divers points de la salle firent entendre les cris prononcés de: « Vive l'Empereur » et que cette discordance n'occasionna aucune rumeur.

Il ajoute que, dans les corridors de la salle, à la sortie du spectacle, un jeune homme à cocarde blanche ayant voulu tenir quelques propos analogues à ce signe de parti, fut bafoué et rejeté hors de la salle par les assistants qui lui donnèrent des soufflets.

Dans son séjour et dans sa route il s'est assuré de nouveau qu'on ne pouvait pas porter à plus de 10.000 hommes le corps anglais qui a marché sur la Garonne et que ce corps cherche à

11. Louis XVIII.

cache sa faiblesse par beaucoup de marches et de contre-marches. Partout mon envoyé a trouvé que l'esprit du peuple des campagnes s'améliorait et se remontait peu à peu. Dans Bordeaux même, ceux qu'il a interrogé ont répondu: « Sans l'impôt sur le sel et les droits réunis, nous nous ferions tuer pour l'Empereur ».

J'ai cru, Monseigneur, devoir vous donner ces détails parce qu'ils sont vrais et se rapportent à une époque toute récente. Je désire vivement qu'ils vous satisfassent et que vous y voyiez l'aurore de l'expulsion des ennemis et des traîtres.

Ici nous continuons nos préparatifs. Je travaille surtout à remonter l'esprit public qui est loin d'être tel qu'il le faudrait dans cette circonstance importante ¹².

12. Le baron Maurice, après s'être rallié au gouvernement provisoire en avril 1814, cédera la préfecture de la Dordogne à Rivet le 10 juin. En 1816, il deviendra membre libre de l'Académie des Sciences, au titre de philosophe et de mathématicien.

Un portrait d'Isabelle de Limeuil : Madame de Sardiny

(MUSÉE DU LOUVRE)

Préparant une étude sur Isabelle de Limeuil, j'ai été amenée à lire, avec beaucoup d'intérêt d'ailleurs, l'opuscule que lui a consacré Louis Desvergnès, sous le titre: *Isabeau de La Tour-Turenne, Mademoiselle de Limeuil*.

Faisant le point d'après les études anciennes de H. Bouchot: *Quelques dames du xvi^e siècle et leurs peintres*, *Les Femmes de Brantôme*, celle plus récente, de M. Rat, *Dames amoureuses ou galantes du xvi^e siècle*, et enfin l'article du D^r Lafon, paru dans le *B.S.H.A.P.*, de 1957, M. Desvergnès apporte de nouvelles clartés sur le sujet. Un détail, pourtant semble devoir être éclairci.

Abordant l'iconographie de son héroïne, et après avoir mentionné et reproduit le portrait, anonyme, de la Collection Clérambault (Bibl. Nat.), M. Desvergnès se réfère à H. Bouchot. « Cet auteur dit qu'il existe un second portrait au Musée du Louvre, la représentant à l'âge de 47 ans environ. Or, après plusieurs correspondances avec le Musée du Louvre, les Archives Photographiques et la Caisse Nationale des Monuments Historiques, on m'a répondu que le Louvre ne possédait pas ce portrait!... »

Cependant, H. Bouchot n'est pas le seul à le décrire. Après lui, M. Rat et le D^r Lafon le mentionnent également, non plus sous le nom d'Isabeau de Limeuil, mais sous celui de Madame de Sardiny, voire de baronne de Chaumont.

D'une manière unanime, ils l'attribuent au crayon de Benjamin Foulon, neveu du grand Clouet, lors de son passage en la ville de Tours, vers 1592.

Cette assertion va permettre l'orientation des recherches vers l'important ouvrage de M. L. Dimier, sur *l'Histoire de la peinture de portrait en France au xvi^e siècle* (t. II, p. 274). Au nom de Foulon, sous la rubrique: « Crayons », nous trouvons:

N^o 3. M^{me} de Sardiny, Isabeau de la Tour. Pierre noire et sanguine. Signé de l'écriture supposée de l'artiste. Louvre, n^o d'inventaire 33.474. Catalogue Reiset, 1360. M. Dimier le date de 1580, expliquant peut-être ainsi cet âge de 47 ans, alors que tous s'accordent à lui donner environ 65 ans, si l'on accepte la date de 1592.

Dans le catalogue de Fr. Reiset, de 1869¹, nous en trouvons une description détaillée: « Elle porte un bonnet à pointe et une grande collerette unie, relevée sur la nuque.

» La coiffure, en rouleaux réguliers apparaît sous la coiffe, en pointe sur le front, et dont les côtés se retournent en pointe sur l'oreille. »

M. Rat connaît bien ce portrait, répertorié au Cabinet des Dessins, où l'on peut encore le voir aisément. Nous pouvons même affirmer qu'il l'a vu; la description de M. Rat est précise et similaire à celle de Reiset: « Elle porte une guimpe sur la tête, et une grande collerette. Son front est très ample. Ses cheveux blonds sont relevés à la Marie Stuart et s'étagent en frisons soigneux. Ses yeux sont d'un bleu charmant, la bouche est demeurée moqueuse. Le nez est un peu long et le col s'empâte légèrement... »

En conclusion, il apparaît que ce portrait d'Isabelle de Limeuil, devenue M^{me} de Sardiny par son mariage avec l'homme de main de Catherine de Médicis, le riche banquier lucquois Scipion Sardiny, est bien le second portrait du Musée du Louvre, cité par M. Desvergues dans sa biographie.

Michèle BABOU-KAPFERER.

Le portrait reproduit ci-contre, avec l'aimable autorisation de l'auteur, figure dans l'artistique plaquette que M^{me} Babou-Kapferer vient de publier aux éditions Fanlac: *Le château de Lanquais*, 43 p. et 19 pl., format 20 x 24; la vie d'Isabelle de Limeuil, que chantèrent Ronsard et Brantôme, y est largement évoquée (N.D.L.R.).

1. Frédéric REISET, *Notice des dessins, cartons, pastels, miniatures et émaux du Musée Impérial du Louvre* (1869), n° 17, 1360 du catal.



*ISABELLE DE LIMEUIL (M^{me} DE SARDINI)
Musée du Louvre, Cabinet des Dessins*

BIBLIOGRAPHIE

Montaigne psychologue et pédagogue, par Jean Château, professeur à la Faculté de Lettres de Bordeaux. Un volume in-8° de 275 pages; Paris, Librairie philosophique Vrin, P 1964.

Pour l'auteur, Montaigne est un guide toujours actuel, le plus grand penseur et le parfait représentant de l'Aquitaine.

Pas plus qu'il n'y a de vérité de Plutarque, il n'y a une vérité de Montaigne. *Les Essais* ne sont point une glace mais un diamant avec de multiples facettes.

Montaigne veut l'ordre et redoute avant tout les querelles idéologiques et les guerres qui s'ensuivent. Il laisse place à d'autres opinions que les siennes propres, non par simple tolérance, mais par respect de la condition humaine, or la condition humaine est une condition de diversité.

Est moderne le souci de Montaigne d'éviter toute stéréotypie, tout égocentrisme et d'élargir l'esprit à l'ampleur du monde.

Alors que tant de pédagogues de métier allaient de l'enfant vers l'adulte, Montaigne va de l'adulte vers l'enfant. Ce qu'il faut créer chez l'enfant, ce n'est point telles ou telles opinions, mais des attitudes de sagesse et de raison d'abord, des attitudes sociales ensuite. Il n'en reste pas moins que l'œuvre pédagogique de Montaigne vaut plus sur le plan philosophique que sur le plan proprement technique.

Les jugements de l'auteur se ressentent du fait qu'il est un familier des systèmes philosophiques de tous les temps. Il fait de Montaigne le premier des tenants de la véritable laïcité qui repousse tout sectarisme dans le respect réel de toutes les opinions. Il en fait l'ancêtre des existentialistes.

J. SAINT-MARTIN.

ERRATA

P. 16, l'extrait de la matrice de Nojals-et-Clottes doit se placer après la onzième ligne.

P. 25, 27, les photos sont de M. Alain Roussel.

P. 49, ligne 5, au lieu de *Marc*, lire *Max*.

P. 65, au lieu de *Figure 1*, lire *Figure 2*.

P. 67, au lieu de *Figure 2*, lire *Figure 1*.

P. 90, ligne 22, au lieu de *M^{lle}*, lire *M. Bercé*.

P. 95, ligne 37, au lieu de *Monbayrol*, lire *Monbayol*.

SOMMAIRE DU TOME XCI

Conseil d'Administration et Bureau	5
Comptes rendus des réunions mensuelles:	
Janvier	6
Février	7
Mars	10
Avril	49
Mai	51
Juin	54
Juillet	89
Août	92
Septembre	95
Octobre	128
Novembre	131
Décembre	133
Présences aux réunions	13, 97, 137
Compte de gestion du Trésorier	14
Centenaire de la Préhistoire	128
Nos excursions en 1964 (G.L.)	13, 138
Errata	167

ARTICLES DE FOND

AUBLANT (P.), Le cluseau de la Martelle	58
BABOU-KAPFERER (M ^{me}), Un portrait d'Isabelle de Limeuil	163
CHEYNIER (D ^r A.), La baguette gravée magdalénienne du Peyrat	25
GENDRY (M ^{me} S.), Maîtres poëliers de Périgueux du xvii ^e siècle	147
GLORY (Abbé A.) et SOUBEYRAN (M.), Le polissoir de Festalemps	98
LACHASTRE (J.), Découverte de peintures préhistoriques à Domme	19
LAFON (D ^r Ch.), L'évêque Le Boux et les protestants de Périgueux	71
— Recherches sur la topographie ancienne de Périgueux <i>(suite)</i>	143
LASSAIGNE (J.), Trois lettres du préfet baron Maurice sur l'esprit public en Dordogne (1814)	157
PONCEAU (M ^{me} et G.), La chapelle Saint-Rémy d'Auriac-du- Périgord	28
ROUSSOT (Alain), Le gisement paléolithique de Reignac <i>(suite)</i>	63
SAINT-MARTIN (J.), Les à-côtés du procès de deux fonctionnai- res périgourds	80
SARRADET (Max), Activités du Service des Bâtiments de France dans le département de la Dordogne	84
SECONDAT (Marcel), Le dolmen de Blanc	16
— La superficie des possessions de l'abbaye de Dalon	78
— L'étang de Fongrand (commune de Thonac)	154
SECRET (J.), Peintres et verriers en Périgord avant la Révo- lution	

SÈZE-SIORAC (Chr. de), Un Périgourdin « garde du corps » du maréchal Ney	117
SOUDOIS DE BORD (M ^{me} E.), Un second médecin périgourdin à la cour de Louis XV: Denis Pauthier de la Breuille (1722-1807)	74
VIIERS (H.), Le tènement de las Bernardias (commune de Simeyrols)	109

VARIA

Accroissement des Archives de la Dordogne en 1963 (N. BECQUART)	123
Le village des origines à nos jours	125

NECROLOGIE

Le médecin principal E. Dusolier (G. LAVERGNE)	45
— Lucien de Maleville (J. SECRET)	

BIBLIOGRAPHIE

<i>Montaigne psychologue et pédagogue</i> (J. SAINT-MARTIN)	167
--	-----

ILLUSTRATIONS ET CARTES

Baguette gravée du Peyrat	25, 27
Cluseau de la Martelle	59
Gisement paléolithique de Reignac: Outillage lithique	65, 67
— Graphiques	68
Grotte de la Martine à Domme:	
Bison de la salle A	19
— <i>Elephas</i>	22
— Lampe	23
— Ossement scié et gravé	23
— Signes, traits et « claviforme »	2
Polissoir de Festalemps	98, 102
— Haches en pierre polie	99, 100
Chapelle Saint-Rémy, à Aurillac-du-Périgord. Plan	29
— Coupes	29, 31
— Façade est	31
Clef de voûte	28
Blason des La Cropte	28
Pavement	30
Urval. Les excursionnistes autour de M. Léon Poirier	139
— Four banal et fontaine du presbytère	140
Portrait d'Isabelle de Limeuil (M ^{me} Sardini) (Planche)	164
— du médecin-principal E. Dusolier	44
— du 1 ^{er} médecin Pauthier de la Breuille	75
Serviette de M. Pauthier	76
Carte de tènement de las Bernardias	113
— du bassin du Thonac	155